



Projet social et de développement durable

Crèche parentale
Poupenn

Table des matières

Projet social	3
L'historique de la structure	3
Les caractéristiques géographiques	3
Les caractéristiques de l'établissement	4
Les caractéristiques sociologiques	4
L'offre de service aux familles	5
L'accueil et l'intégration des familles	6
Les partenaires	7
L'implication et la participation des parents	9
L'équipe professionnelle	10
L'accompagnement des salarié·es	10
Projet de développement durable	12
L'environnement de la crèche	12
L'éveil à la nature	12
Le matériel proposé et les jouets à disposition	13
L'entretien des locaux	13
La gestion des déchets	13
Des achats labellisés, bio	13

Projet social

L'historique de la structure

Le 4 octobre 1979, la crèche Poupenn est créée par un parent, avec un statut associatif. Elle voit le jour au 9 rue Saint Vincent Ferrier, à Rennes, avec un effectif de 3 enfants, dont les parents décident d'assurer collectivement l'éveil et l'épanouissement.

Le constat à l'origine de cette initiative était le suivant :

- Les crèches municipales avaient des listes d'attente beaucoup trop longues (environ 6 mois)
- Les parents ressentaient des difficultés à confier leur enfant à un.e assistant.e maternel.le
- Les parents se connaissaient et voulaient participer, dans tous les domaines, à l'éducation de leur enfant
- Les parents désiraient un droit de décision

A cette époque, la crèche est gérée par les parents, qui doivent se relayer pour effectuer les permanences, les repas, le nettoyage des locaux, les courses, les lessives. Les frais de fonctionnement sont entièrement à leur charge.

A partir du 1^{er} janvier 1980, une auxiliaire de puériculture est employée à mi-temps. Elle est présente tous les matins du lundi au vendredi, en concordance avec le temps de permanence des parents. Les parents réalisent très vite que la présence d'une personne stable et qualifiée auprès des enfants est indispensable, d'autant que certains parents travaillent et ne peuvent passer autant de temps qu'ils le souhaitent à la crèche.

Progressivement, le nombre d'enfants accueillis augmente. Grâce à sa souplesse de fonctionnement, la structure accueille des jeunes enfants à temps plein, à mi-temps ou à $\frac{3}{4}$ temps, en fonction du besoin des familles.

En 1980, la crèche déménage au 271 avenue du Général Patton, à Rennes, avant de s'établir en 2005 au 7 rue du Scorff, au cœur du quartier de la Bellangerais, où elle se situe encore aujourd'hui.

Un nouveau projet de déménagement est prévu pour 2025 – 2026, dans la nouvelle zone Armorique. La crèche prévoit à ce moment-là d'augmenter sa capacité d'accueil à 20 places, tout en gardant un fonctionnement parental.

Les caractéristiques géographiques

La crèche Poupenn est située dans le quartier de la Bellangerais, à Rennes, chef-lieu du département d'Ille et Vilaine et de la région Bretagne.

Située à l'Est de la région, à la confluence de l'Ille et de la Vilaine, Rennes est classée première ville de la Région Bretagne, deuxième ville du Grand Ouest et onzième commune la plus peuplée de France en nombre d'habitants. Elle en compte 222 485 en 2020. Rennes est une ville attractive, qui voit son nombre d'habitant augmenter (évolution moyenne de + 0,70 % entre 2014 et 2020)¹.

La Ville de Rennes se divise en douze quartiers dont celui de la Bellangerais, au Nord-Est. Ce quartier compte 13 000 habitants. Il constitue un quartier familial assez diversifié avec une cohabitation de logements de propriété privée et de logements sociaux. Il jouxte les quartiers du Gast et de Maurepas, ainsi que la zone Armorique, en évolution ces dernières années.

La structure se situe à proximité de la commune de Saint-Grégoire et du quartier Kerfleury. La commune de Saint Grégoire compte 9881 habitants en 2020 et connaît une évolution de 1,6 % entre 2014 et 2020.

L'environnement proche est particulièrement adapté aux jeunes enfants : on peut se rendre à pieds à la bibliothèque de la Bellangerais, se promener au bord du canal d'Ille et Rance qui se situe au bout de la rue du Scorff et qui nous mène aux Prairies Saint Martin, ou sur les aires de jeux proches de la crèche. Les transports en commun sont accessibles facilement, les lignes de bus rendent la ferme des Gayeulles ou le marché du Gast accessibles en peu de temps.

Les caractéristiques de l'établissement

Poupenn est une structure associative parentale accueillant les enfants jusqu'à 4 ans. Le gestionnaire est l'Association Poupenn, une association de parents, loi 1901. Elle se situe au 7, rue du Scorff.

D'une capacité d'accueil de 16 places (en accueil régulier et occasionnel), elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h45, et ferme ses portes trois semaines en été et une semaine durant les vacances de Noël, ainsi que lors de deux ponts.

La crèche peut accueillir les enfants des communes de Rennes et Saint-Grégoire.

Les moyens de contact de la crèche sont les suivants :

- poupenn@gmail.com
- 02 99 63 17 96

Les caractéristiques sociologiques

La Ville de Rennes connaît une forte augmentation de la population active, quelle que soit la tranche d'âge. L'emploi progresse plus vite à Rennes qu'ailleurs en Bretagne².

¹ www.metropole.rennes.fr

² Plan Local d'Urbanisme – Diagnostic socio-économique, 2019

Les cadres et les professions supérieures y sont particulièrement représentés. A l'inverse, la part des employé-es et des ouvrier-ères est plus faible à Rennes que sur les territoires englobants³.

La répartition de ces deux catégories socio-professionnelles est, elle aussi inversement proportionnelle sur l'ensemble des quartiers rennais, avec cependant une exception au niveau du quartier de la crèche qui présente une plus forte mixité. Celle-ci renvoie cependant aux profils significativement distincts des secteurs qui le composent (Maurepas et Bellangerais)⁴.

La Ville de Saint Grégoire, elle, est la commune bretonne ayant le plus fort revenu médian⁵.

Les familles accueillies à la crèche habitent généralement dans l'environnement proche de la structure (Bellangerais, zone résidentielle) ou dans le quartier Centre. Certaines familles habitent des quartiers plus éloignés, Centre, Sud Gare ou Landry. Chaque année, entre une et trois familles accueillies résident à Saint Grégoire.

Nous retrouvons les mêmes tendances sociologiques que connaît Rennes à l'échelle du public accueilli à la crèche : les cadres, les professions supérieures et les professions libérales sont fortement représentées. Cela peut s'expliquer par le lieu d'implantation (zone résidentielle) et la proximité avec le centre-ville, mais également par le statut de crèche associative et parentale, qui peut représenter un frein à la mixité sociale. En effet, la participation parentale demande un investissement bénévole important en journée notamment, ce qui est plus difficilement compatible avec les professions d'employé-es ou d'ouvrier-ères. L'accueil occasionnel, pour lequel aucune participation parentale n'est exigée, permet d'accueillir davantage de familles issues de milieux plus modestes.

Notre projet de déménagement, dans une zone urbaine dense qui comprendra davantage de logements sociaux (en location et en accession), doit être l'occasion de repenser l'accueil des familles plus modestes, et de rendre la crèche plus visible, et donc plus accessible.

L'offre de service aux familles

La Ville de Rennes compte de nombreux mode d'accueil collectifs pour les jeunes enfants :

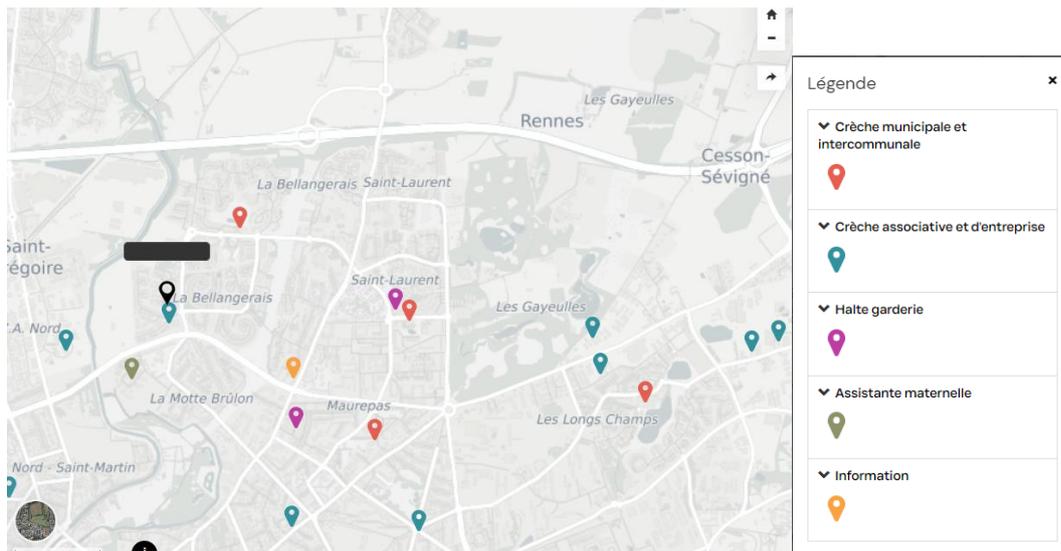
- 17 crèches municipales
- 9 crèches associatives
- 6 crèches parentales
- 3 crèches d'entreprises
- 2 crèches collectives du personnel
- 15 micro-crèches

Soit 1737 places en accueil régulier.

³ Insee.fr « **En 30 ans, de profonds changements démographiques et sociaux pour les quartiers rennais** »

⁴ Insee.fr « **En 30 ans, de profonds changements démographiques et sociaux pour les quartiers rennais** »

⁵ Insee : « **Disparités territoriales des revenus des ménages bretons** »



D'ici fin 2023, une nouvelle structure, associative à gestion parentale, ouvrira dans le quartier de la Bellangerais.

Il y a également 653 assistant-es maternel·les indépendants, et 46 assistant-es maternel·les municipaux·ales.

Un guichet unique, l'Etoile, a été mis en place par la Ville de Rennes et la CAF, et regroupe les demandes d'accueil des familles pour les structures municipales et certaines structures associatives. Notre structure, comme les autres crèches parentales, gère elle-même les demandes d'inscriptions des familles.

Deux écoles publiques sont proches de la crèche : l'école Jules Isaac et l'école Jules Ferry.

L'accueil et l'intégration des familles

Les contraintes : la liste d'attente et les groupes d'âges

La sélection des candidatures s'effectue sur la base d'une liste d'attente, en fonction des places disponibles et de l'âge des enfants. L'organisation en interne et la répartition des enfants en deux groupes (grands et petits) oblige à une sélection intelligente et objective des demandes.

La participation des familles

Poupenn ne peut pas fonctionner sans la participation des parents. Ainsi, une attention particulière est accordée à l'esprit participatif des parents qui formulent une demande d'inscription.

L'accès à toutes et tous

Dans le respect des orientations de la CNAF et conformément aux valeurs qui sont les siennes, la crèche Poupenn s'engage à rendre accessible sa structure à toutes les familles et tous les enfants, avec une attention particulière pour les familles les plus précaires et celles confrontées au handicap.

De manière globale, la crèche veille à ce qu'aucune discrimination ne soit faite sur le traitement des demandes d'inscription des familles.

L'intégration des nouvelles familles

Les familles de la crèche participent à l'intégration des nouveaux parents : chaque famille peut être « marrainée » afin d'avoir des interlocuteurs privilégiés sur les questions qu'elle peut être amenée à se poser sur l'organisation et le déroulement des permanences, la prise en charge du poste, etc.

La communication

La communication entre parents, ainsi que celle entre l'équipe et les parents est facilitée par la mise en place d'un groupe mail regroupant tous les parents et les responsables, ainsi que par un réseau social interne à la structure. De plus, une newsletter, rédigée par les parents du poste communication, est envoyée régulièrement ; elle reprend les informations importantes passées et à venir.

Les partenaires

Partenaires financiers et fonctionnels

La CAF

La CAF soutient financièrement la structure, par le biais d'une « Prestation de Service Unique » (ou PSU). Cette subvention est une aide au fonctionnement qui permet de réduire significativement la participation des familles. Elle est versée à condition de respecter un certain nombre d'engagements, tel que le respect du barème des participations familiales en fonction des revenus, l'accessibilité à toutes les familles, la facturation à l'heure et non au forfait, la fourniture des repas et des couches.

La Ville de Rennes

La Ville de Rennes verse une subvention pour l'accueil des enfants rennais.

Elle participe également financièrement par l'attribution d'une subvention d'équipement, chaque année.

Enfin, les locaux utilisés par la crèche sont la propriété de la Ville. L'association est locataire et bénéficie d'un loyer encadré.

La Ville de Saint-Grégoire

La Ville de Saint-Grégoire verse une subvention pour l'accueil des enfants grégoriens, dans la limite de trois places.

La Protection Maternelle et Infantile

Les services de PMI d'Ille et Vilaine ont une mission d'accompagnement et de contrôle des établissements d'accueil de jeunes enfants. Ils délivrent l'agrément lors de l'ouverture ou lors de changement de locaux et s'assurent que les conditions matérielles et humaines sont réunies pour l'accueil des enfants. Ils peuvent aussi accompagner la structure sur les questions de prévention.

Le référent santé et accueil inclusif

Le-la référent·e santé et accueil inclusif est chargé d'informer, de sensibiliser et de conseiller la responsable et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et de l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. Il-elle intervient dans la structure 20 heures annuelles dont 4 heures par trimestre. A ce jour, c'est un parent de la crèche, Docteur en médecine, qui prend en charge ces missions.

Partenaires culturels et pédagogiques

La bibliothèque de la Bellangerais

La bibliothèque de la Bellangerais participe en tant qu'équipement culturel au développement et à l'épanouissement des enfants. L'équipe se rend environ une fois par mois à la bibliothèque avec les plus grands sur les horaires d'ouverture afin de découvrir et d'emprunter de nouveaux livres.

Nous nous y rendons également lors d'animations autour de la lecture, proposées par la bibliothécaire, en lien avec un thème qu'elle a choisi.

Ces temps sont l'occasion pour les enfants de découvrir l'environnement proche, de faire connaître la bibliothèque de quartier, d'ouvrir les enfants au respect du livre, et des règles de vie qui peuvent être un peu différentes de celles de la crèche.

Le prêt de livres est l'occasion pour l'équipe de varier les propositions faites aux enfants.

La Maison de Quartier de la Bellangerais

La Maison de Quartier est un lieu d'accueil et d'informations qui participe activement à la vie sociale du quartier de la Bellangerais.

Nous nous y rendons régulièrement avec les enfants pour assister à des spectacles.

L'association est adhérente de l'association de la Maison de Quartier et bénéficie de la mise à disposition de certains équipements (prêt de salle pour l'organisation de réunions ou de temps associatifs notamment).

Notre partenariat peut également se traduire par l'organisation commune de temps forts (par exemple : organisation d'un café parents sur l'égalité filles – garçons en 2022).

Les Musées de Rennes (Musée des Beaux-Arts et FRAC)

Les Musées proposent un accueil et des animations autour d'œuvres classiques ou contemporaines. Cet accueil est gratuit. Les deux lieux sont facilement accessibles en transports en commun. Cela nous permet d'ouvrir les enfants à différentes formes d'art et de faire connaître les lieux culturels de la Ville.

Les intervenant-es extérieur-es

Chaque année, des professionnel·les extérieur·es interviennent à la crèche dans un programme de plusieurs séances. L'équipe veille à proposer des activités différentes afin de varier les propositions : éveil musical, bébé gym, yoga, ateliers de massage, etc. De plus, une médiatrice animale intervient régulièrement au printemps et en été.

Une psychologue clinicienne intervient également chaque année auprès de l'équipe pour quatre séances minimum d'analyse de la pratique professionnelle. Ces temps d'échange permettent à l'équipe de partager avec l'intervenante les éventuelles difficultés rencontrées ou le souhait d'approfondir un thème particulier en lien avec le développement du jeune enfant. La psychologue amène les professionnelles à questionner leur pratique et apporte des pistes de réflexion pour affiner notre positionnement professionnel.

L'implication et la participation des parents

La participation des parents est indispensable au bon fonctionnement de la structure : les parents, adhérents à l'association et membres actifs, assurent des permanences chaque semaine auprès de l'équipe professionnelle. Chaque famille a en charge un poste, soit au Bureau, soit dans l'organisation quotidienne de la crèche (Courses, achats spécifiques, bricolage, jardinage, vie associative, communication, plannings, poules, entretien). Les parents participent à la prise de décisions par leur présence aux réunions (Conseils d'administration, qui ont lieu tous les 2 mois environ).

L'animation de la vie associative est nécessaire afin de favoriser le lien social entre les familles. Ainsi, des temps forts sont organisés soit par l'équipe (petit déjeuner ou goûter-parents, lors de semaines à thème), soit par les familles (fête de Noël, fête de fin d'année) soit conjointement (cafés-parents, afin d'échanger ensemble autour d'un thème défini ensemble, avec la participation éventuelle d'un·e intervenant·e extérieur·e).

L'équipe professionnelle

L'effectif de Poupenn s'élève à 8 salarié·es :

- Une responsable technique (à 35h/semaine) et une responsable adjointe (à 31h/semaine), toutes deux éducatrices de jeunes enfants, en contrat à durée indéterminée (CDI), dont le rôle est à la fois d'encadrer les enfants et d'assurer le bon fonctionnement de la structure avec l'équipe professionnelle et les parents. Leur rôle est central car il s'agit d'assurer l'administration de la structure et de coordonner le travail d'équipe en suivant les orientations éducatives et pédagogiques de la crèche.
- Une éducatrice de jeunes enfants à temps partiel (20h/semaine) en CDI. Le choix d'employer des personnels qualifiés témoigne de la politique éducative et pédagogique de la structure de prendre en compte les besoins essentiels entourant le développement du jeune enfant tels que l'éveil, le développement et la psychologie.
- Une auxiliaire de puériculture à temps partiel (30h/semaine) en CDI, dont les compétences, davantage orientées vers le soin et l'hygiène, représentent un atout pour la prise en charge des enfants.
- Trois auxiliaires petite enfance : l'une à temps plein (35h/semaine), et deux à temps partiel (28h/semaine), toutes en CDI. Ces professionnelles ont un rôle essentiel dans l'accueil quotidien et la prise en charge des enfants. Au contact permanent des enfants, elles contribuent activement à leur développement.
- Un cuisinier et agent d'entretien, à temps partiel (31h/semaine), en CDI. Le cuisinier a un rôle essentiel dans la mise en œuvre du projet éducatif, l'alimentation ayant une place centrale. Il participe également activement à la mise en place du projet de développement durable via ses deux missions – cuisine et entretien des locaux : lutte contre le gâchis alimentaire, utilisation de produits frais, locaux et majoritairement issus de l'agriculture biologique, installation et entretien du potager, mise en place d'un protocole d'entretien écologique.
- Les stagiaires, accueillis régulièrement à la crèche. Ces accueils participent à notre volonté d'intégration professionnelle et de formation.

L'accompagnement et la participation des salarié·es

La crèche n'emploie que des salarié·es en CDI, car sa politique est de proposer des contrats stables, dans l'intérêt des personnels, des parents, et bien sûr des enfants qui ont besoin de stabilité. La mise en place de projets est facilitée, d'autant plus dans une structure parentale qui voit les parents du Bureau changer régulièrement.

La crèche Poupenn a le souci permanent de permettre aux salarié·es d'acquérir de nouvelles compétences, de se perfectionner et d'évoluer. Cette démarche passe par l'accès à la formation qui est non seulement un droit, mais qui représente également une plus-value pour la structure.

Le soutien à la formation continue

Les salarié·es ont l'occasion, chaque année, de se former sur des sujets divers. Ces formations peuvent être organisées pour l'ensemble de l'équipe – ce qui permet de faire évoluer les pratiques de manière globale, de dynamiser l'ensemble des professionnelles sur un projet commun – ou organisées de manière individuelle, en fonction de besoins plus spécifiques.

La structure est généralement fermée une journée supplémentaire en juillet ou en août afin de permettre à l'équipe de se former collectivement.

Le compte personnel de formation (ou CPF) peut également être mobilisé par les salarié·es pour suivre une formation certifiante ou qualifiante.

Un suivi personnalisé des salarié·es

Des entretiens annuels d'évaluation sont réalisés chaque année. Chaque salarié·e est rencontré·e individuellement par un membre du Bureau et la responsable technique. Il s'agit d'un temps d'échange et d'écoute privilégié, afin de faire le bilan de l'année écoulée, des éventuelles difficultés rencontrées, des objectifs de l'année passée et de ceux de l'année à venir.

Tous les deux ans, les salarié·es bénéficient d'un entretien professionnel, qui permet de faire le point sur les perspectives d'évolutions professionnelles auxquelles le·la salarié·e aspire, notamment en matière de qualification d'emploi.

Les professionnelles garantes de la mise en place du projet et de son évolution

Les salarié·es de Poupenn veillent à faire évoluer régulièrement leur pratique et le projet pédagogique. Cela est notamment rendu possible par la formation continue, les échanges lors des réunions d'équipe régulières et l'analyse de pratique. Les objectifs professionnels fixés chaque année, qu'ils soient personnels ou collectifs, permettent d'expérimenter de nouvelles activités, varier les supports, varier les propositions éducatives.

Projet de développement durable

L'environnement de la crèche

Anciennement maison d'habitation, c'est en 2005, après des travaux de mise en conformité, que la crèche a pu accueillir du public au 7, rue du Scorff.

Un grand jardin arboré offre aux enfants un cadre d'évolution très agréable.

Aux alentours, la crèche a la chance de se situer dans un environnement verdoyant.

Le canal Saint Martin, des espaces verts avec des jeux adaptés aux jeunes enfants, la proximité des Prairies Saint Martin permet de belles sorties au plus près de la nature.

L'éveil à la nature

Un des points phares du projet éducatif de la crèche est l'éveil à la nature dès la petite enfance.

En 2019, les professionnel.les se sont formé.e.s à cette thématique afin d'accompagner au mieux le groupe d'enfants lors des temps dans le jardin.

Le jardin n'est plus vu comme un lieu unique de motricité mais comme un lieu de vie, de partage, d'explorations et de découvertes sans limite !

Les bienfaits de l'extérieur sont multiples pour le développement du jeune enfant, l'équipe a donc réfléchi à un aménagement adapté du jardin avec différentes « coins » nature (table de manipulation, circuit animaux/véhicules, coin artistique, repos, cabane, ...).

La crèche s'est équipée de combinaisons imperméables pour faciliter les sorties des enfants par beau comme par mauvais temps.

Depuis 2018, un poulailler a été installé, les enfants apprennent alors à prendre soin de l'animal et repartent le soir avec les œufs fraîchement pondus. De plus, un partenariat a été mis en place avec Ingrid Garde, médiatrice animale et zoothérapeute pour renforcer le lien entre l'enfant et l'animal.

La majorité des activités créatives sont réalisées avec des matériaux recyclés, les professionnelles ont été formées aux arts plastiques écologiques, laissant place à une créativité écologique !

Des sorties quotidiennes sont organisées, le groupe des plus grands profite de repas en extérieur une grande partie de l'année. Dès l'arrivée de la douceur du printemps, les plus petits en font de même.

Un potager évolue au fil des années, favorisant la biodiversité, les enfants plantent de nouveaux plants/graines chaque année avec le cuisinier. Ils récoltent et dégustent par la suite les différents fruits et légumes.

La lutte contre les perturbateurs endocriniens

En 2019, la crèche a fait le choix d'arrêter définitivement l'utilisation de la vaisselle en matières plastiques pour s'orienter vers des matériaux sans perturbateurs endocriniens.

A présent, les repas sont donc pris avec de la vaisselle en verre ou verre trempé – les biberons sont en verre – les couverts en inox.

Suite au projet de l'équipe autour de la Slow Pédagogie, de nombreux jeux de récupération sont dorénavant proposés aux enfants.

Lors des achats de matériel, une préférence sera toujours faite pour les jeux en matériaux naturels, recyclés ou en bois ; cela, dans l'objectif de limiter les sources d'émissions de substances polluantes.

Enfin, un partenariat avec l'entreprise Cap douceur a été mis en place pour l'achat de couches écologiques, les familles ont aussi la possibilité d'apporter leurs couches lavables si elles le souhaitent.

Les repas

La place de l'alimentation est centrale à la crèche. Le choix de repas préparés sur place est un point phare de notre projet. Nous favorisons les produits issus de l'agriculture biologique, de saison et locaux.

Le cuisinier se rend au marché chaque semaine pour l'achat des fruits et légumes, des œufs, de la viande et du poisson.

Dans un souci d'écologie et de santé, nous proposons trois repas végétariens par semaine.

Les achats hebdomadaires sont ajustés au plus près des besoins, limitant au maximum le gaspillage alimentaire, dans un souci de consommation raisonnée.

Nous permettons aux mamans qui le désirent un soutien à la poursuite de l'allaitement.

L'entretien des locaux

L'agent d'entretien de la crèche a été formé à l'éco-nettoyage.

Nous utilisons un aspirateur vapeur pour l'entretien des sols et des produits écologiques maison pour l'entretien des surfaces.

Toute l'équipe est sensibilisée à la bonne aération des locaux chaque jour.

Ces choix contribuent à proposer un air plus sain et des produits qui respectent l'environnement.

Gestion des déchets

Un tri rigoureux des déchets a été mis en place permettant le recyclage du carton, verre, papier, plastique. Un composteur est utilisé par le cuisinier, le compost servant ensuite dans le potager.

La crèche est très attentive au gaspillage alimentaire et à la réduction des déchets.

L'équipe, les parents et les enfants sont sensibilisés au développement durable, la consommation d'énergie est maîtrisée.

Tous les petits gestes du quotidien comptent. Professionnel.les et parents sont encouragés à adopter un comportement responsable et à transmettre ces valeurs aux enfants.